

CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Direction de la communication

Agen, samedi 5 mars 2022

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

#8mars

LE DÉPARTEMENT RESTE MOBILISÉ

L'égalité femme-homme figurait parmi les engagements de la majorité lors du dernier renouvellement de l'assemblée départementale. Sophie Borderie, Présidente, en a fait une grande cause départementale.

La Journée du droit des femmes est l'occasion de rappeler la feuille de route qui s'articule autour de 3 axes de travail :

- **La promotion de l'égalité femme-homme.**
- **Le soutien aux dispositifs d'accompagnement des femmes victimes de violence** (dispositif ISCG Intervenants sociaux en commissariat et gendarmerie, partenariat avec Habitalys pour la mise à disposition de logements protecteurs, aide aux associations).
- **La valorisation de l'engagement féminin** avec la mise en avant de la participation des femmes à la vie politique, sportive, culturelle.
En clair, combattre « l'invisibilité » des femmes.

ÉGALITÉ FILLE-GARÇON

La lutte contre la précarité menstruelle dans les collèges

Cette **nouvelle** action figurait parmi les engagements annoncés. **Sophie Borderie**, Présidente du Conseil départemental, et **Marylène Paillarès**, chargée de l'égalité femme-homme et de la lutte contre les discriminations, précisent **l'expérimentation du dispositif visant à lutter contre la précarité menstruelle au sein des collèges.**

Le contexte

- En France, 1,7 million de femmes et de jeunes filles n'ont pas les moyens financiers de se procurer des protections hygiéniques en quantité suffisante.
Source : <https://lapause.jho.fr/article/precarite-menstruelle-quand-les-protections-hygieniques-sont-un-luxe/>
- 20% des femmes en France ont été confrontées à la précarité menstruelle*.
- 76% des Français-es estiment que la précarité menstruelle est un sujet de santé publique*.
- 57% des répondant·es n'ont reçu aucun enseignement formel à propos des règles*.
**(source : baromètre exclusif Règles Élémentaires x OpinionWay, Mai 2021)*
- 130 000 jeunes filles manquent la classe régulièrement par manque de protection périodique.

Cette précarité menstruelle est source d'absentéisme et de décrochage scolaire.

L'expérimentation dans les collèges du Lot-et-Garonne

La mise en place

Prenant appui sur des retours d'expérience de départements voisins, Sophie Borderie et Marylène Paillarès ont décidé de **mettre en place un dispositif de lutte contre la précarité menstruelle dans les collèges du Lot-et-Garonne.**

Cette expérimentation consiste en :

- La mise en place de **distributeurs de protections périodiques jetables.**

- La distribution d'un « **kit Premières règles** » aux jeunes filles de 6°.
- La distribution d'un **livret pédagogique** sur les règles, remis à tous les 6°, filles et garçons.

Ce dernier point d'égalité est très important. Dans un **souci d'éducation et de pédagogie** envers les jeunes générations, il est nécessaire de les sensibiliser sur les sujets de société pour que les mentalités et les comportements évoluent. **L'éducation forme les citoyens de demain.**

L'expérimentation concernera 4 à 5 collèges. Elle sera opérationnelle dès la rentrée de septembre 2022, et, si elle est concluante, le dispositif sera étendu et généralisé à l'ensemble des collèges du Lot-et-Garonne pour la rentrée scolaire 2023/2024.

Le projet a été présenté jeudi 3 mars à l'ensemble des chefs d'établissements et des gestionnaires de collèges du Lot-et-Garonne.

Un **groupe de travail** au sein du Conseil départemental est mis en place pour coordonner les actions menées dans le cadre de cette expérimentation. En cours de constitution, il devrait intégrer un référent de la Direction des services départementaux de l'Education nationale, un référent « infirmière scolaire », des agents du Département.

Le **groupe de travail doit déterminer le choix des collèges volontaires** pour l'expérimentation de la rentrée 2022 et travailler sur les **modalités concrètes de la mise en place des distributeurs et l'élaboration du livret pédagogique.**

PROTECTION DES FEMMES VICTIMES DE VIOLENCES

Point d'étape sur les hébergements intermédiaires

L'initiative « Lutte contre la précarité menstruelle dans les collèges » montre bien la **mobilisation permanente du Département du Lot-et-Garonne en faveur des Femmes**, pas uniquement lors de la journée du 8 mars.

L'occasion de mettre un coup de projecteur sur **l'avancée des projets d'hébergement intermédiaire.**

Fruit d'un partenariat entre le **bailleur Habitatlys et le Conseil départemental**, la mise en place du **dispositif « Rassurance-Toit » se poursuit.** Rassurance-Toit permet d'accueillir dans des logements rénovés des personnes victimes de violences (femmes et enfants).

Les équipes d'Habitatlys et les entreprises partenaires sont **sur le point d'aménager 2 logements supplémentaires. Un T4 dans l'Agenais** dont la rénovation est effective ; il faut désormais effectuer l'aménagement mobilier. L'appartement devrait être terminé d'ici environ 1 mois, si les problèmes de rupture en matière d'approvisionnement de meubles le permettent. **Le deuxième logement sera un T3, mis à la disposition dans le Marmandais.** Une fois terminés, **ces 2 appartements porteront l'offre d'habitat intermédiaire et protecteur à 9 logements** au total pour l'instant.

Pour rappel, le Département soutient le dispositif « Rassurance-Toit » par une subvention forfaitaire de 10 000 €, pour contribuer à couvrir les loyers et charges non perçus par Habitatlys auprès des bénéficiaires.

VALORISATION DE L'ENGAGEMENT FÉMININ

Les femmes de lettres lot-et-garonnaises à l'honneur

Dans la continuité du travail engagé l'an passé, qui mettait en avant des portraits de femmes, au sein du livret « **Femmes lot-et-garonnaises citoyennes engagées** », le Conseil départemental, les Archives départementales, en collaboration avec la Médiathèque départementale, renouvellent l'initiative.

Conscientes que la lutte contre l'« invisibilisation » des femmes est un long chemin, et forts du succès rencontré, décision a été prise de décliner le livret en série. Chaque année, des femmes lot-et-garonnaises seront mises à l'honneur.

Pour ce tome 2, c'est la **littérature au féminin qui est mise en avant.** Le recueil « **Femmes de lettres lot-et-garonnaises** » dressent le portrait d'écrivaines, de poètes,

d'illustratrices, historiques ou contemporaines, lot-et-garonnaises, ou qui ont eu un lien fort avec le Lot-et-Garonne.

Le livret se décline en trois parties :

- femmes romancières et nouvellistes
- femmes poétesses
- femmes auteures et illustratrices d'aujourd'hui.

À travers 14 portraits, le recueil part à la rencontre de ces femmes. Le voyage commence dès le XVe siècle, avec Marguerite d'Angoulême, qui a écrit nombre d'histoires qui composent l'*Heptaméron* à Nérac. Il vous amène au fil des siècles à faire connaissance avec les plumes de Sophie Cottin, George Sand, Manoël de Grandfort, Hélène Courty, Marguerite Duras, Sabine Sicaud, Inès Cagnati, mais aussi d'auteures et illustratrices contemporaines qui tracent de leur crayon l'avenir de la littérature, à l'instar de Juliette Armagnac, Pauline Roland, Cécile Hudrisier, Laure Rollier, Claire Giuseppi, Caroline Courtois et bien d'autres encore.

Au fil des pages, nous découvrirons que certaines, tombées dans l'oubli, ont véritablement marqué de leur empreinte leur époque, et se sont engagées pour que les femmes aient leur place dans la société. Dès 1855, la casteljalousaine Manoël de Grandfort écrivait : *« la femme est en tout point l'égale de l'homme, elle a les mêmes besoins, les mêmes aspirations : elle doit avoir les mêmes droits que lui »*.

Ce droit, à travers ces portraits, c'est celui de ne pas être oubliées.

Pour plus d'informations sur la publication « Femmes de lettres lot-et-garonnaises », veuillez prendre contact avec les Archives départementales ou la Médiathèque départementale. La publication sera consultable en ligne, et disponible dans le réseau des bibliothèques du Lot-et-Garonne.



www.lotetgaronne.fr

LOT-ET-GARONNE 
Le Département Cœur du Sud-Ouest

Contact presse :

**Mathieu Stievet, Directeur de la Communication
du Conseil départemental de Lot-et-Garonne**
Tél. : 05 53 69 45 11 / matthieu.stievet@lotetgaronne.fr

LOT-ET-GARONNE 
Le Département Cœur du Sud-Ouest